

## **Collectif PRÉ (Pour la Rénovation des Ecoles)**

Continuité du **Collectif Marseille Contre les PPP**

[contact@collectif-pour-la-renovation-des-ecoles.fr](mailto:contact@collectif-pour-la-renovation-des-ecoles.fr)

<https://collectif-pour-la-renovation-des-ecoles.fr>

<https://marseille-contre-les-ppp.fr>



Marseille, le 14 mars 2019

A Monsieur le Recteur  
(Copie M. le DASEN, M. FLODROPS)

**Objet** : Demande de participation à la « cellule » pour l'audit des écoles de Marseille

Monsieur le Recteur,

Nous sommes le collectif PRÉ (Pour la Rénovation des Ecoles), continuité du Collectif Marseille Contre les PPP. Notre collectif est pluraliste, constitué de citoyens, d'organisations syndicales représentatives du personnel enseignants et du personnel territorial, d'associations des parents d'élèves, d'organisations représentantes des entreprises du bâtiment, des architectes, des bureaux d'études techniques du Bâtiment, et d'autres collectifs.

Nous venons par ce courrier vous informer de la demande officielle du collectif pour faire partie intégrante de la cellule mise en place pour l'audit et la rénovation des écoles.

Nous nous félicitons de la mise en place de cette « cellule » pilotée par Monsieur FLODROPS, nous considérons qu'elle ne pourra avoir de réelle utilité que si elle intègre les membres actifs (citoyens ou organisations) du collectif.

Nous avons d'ores et déjà, avec l'aide des compétences internes au collectif qui nous font bénéficier de leur retour d'expériences, mis en place une méthodologie et une organisation sur l'appropriation de la connaissance du patrimoine en vue d'établir un Plan Pluriannuel d'Investissement nécessaire à notre patrimoine bâti scolaire.

Nous vous sollicitons pour que nous puissions proposer à la « cellule » des solutions :

- Audit technique visuel homogène de l'ensemble du patrimoine
- Audit d'usage (enseignants + territoriaux + parents d'élèves)
- Audit sociodémographique des besoins en bâti scolaire
- Etablissement d'un plan d'urgence de maintenance corrective (travaux urgents pour une mise aux normes ou répondre à des inaptitudes fonctionnelles)
- Etablissement d'un plan pluriannuel d'investissement sur l'ensemble du patrimoine
- Organisation pérenne de la maintenance préventive des bâtiments

En vous souhaitant bonne réception.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération distinguée.

**Le Collectif PRÉ (Pour la Rénovation des Écoles)**